

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 20 avril 2012 portant nomination au conseil d'orientation de l'Agence de la biomédecine et modifiant l'arrêté du 25 octobre 2011

NOR : ETSP1230219A

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1418-4 et R. 1418-20 ;

Vu l'arrêté du 25 octobre 2011 portant nomination au conseil de l'Agence de la biomédecine,

Arrêtent :

Article 1^{er}

L'arrêté du 25 octobre 2011 portant nomination au conseil d'orientation de l'Agence de la biomédecine est modifié ainsi qu'il suit :

« M. Bruno GAURIER est nommé au conseil d'orientation de l'Agence de la biomédecine, en qualité de représentant des personnes handicapées, en remplacement de M. Jean-Marie COLL. »

Article 2

Le directeur général de la recherche et de l'innovation et le directeur général de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 20 avril 2012.

*Le ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche,*

LAURENT WAUQUIEZ

*Le ministre du travail,
de l'emploi et de la santé,*

XAVIER BERTRAND